



HAL
open science

La nécropole du “ Chemin du Plessis ” : une nouvelle découverte sur l’agglomération antique de Neung-sur-Beuvron (Loir-et-cher)

Jean-Philippe Chimier, Stéphanie Raux

► To cite this version:

Jean-Philippe Chimier, Stéphanie Raux. La nécropole du “ Chemin du Plessis ” : une nouvelle découverte sur l’agglomération antique de Neung-sur-Beuvron (Loir-et-cher). Ensembles funéraires gallo-romains de Région Centre, 29, Féraçf, pp.149-156, 2006, 29e supplément à la RACF. hal-01789650

HAL Id: hal-01789650

<https://hal.science/hal-01789650>

Submitted on 8 Jun 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La nécropole du "Chemin du Plessis" : une nouvelle découverte sur l'agglomération antique de Neung-sur-Beuvron (Loir-et-cher)

Jean Philippe Chimier, Stéphanie Raux

Résumé

La nécropole antique du "Chemin du Plessis" de l'agglomération de Neung-sur-Beuvron a été repérée lors d'une évaluation archéologique. Les données issues de cette opération apportent des renseignements sur les pratiques funéraires, l'organisation de la nécropole et sur la topographie urbaine du site antique de Neung.

Abstract

The antique cemetery of "Le Chemin du Plessis" in the agglomeration of Neung-sur-Beuvron has been discovered after an archaeological survey. The data resulting from this operation provides information about the funerary practices, the layout of the cemetery and the urban topography of the antique site of Neung.

Citer ce document / Cite this document :

Chimier Jean Philippe, Raux Stéphanie. La nécropole du "Chemin du Plessis" : une nouvelle découverte sur l'agglomération antique de Neung-sur-Beuvron (Loir-et-cher) . In: Ensembles funéraires gallo-romains de la Région Centre - 1. Tours : Fédération pour l'édition de la Revue archéologique du Centre de la France, 2006. pp. 149-156. (Supplément à la Revue archéologique du centre de la France, 29);

https://www.persee.fr/doc/sracf_1159-7151_2006_ant_29_1_1244

Fichier pdf généré le 02/04/2018

Jean-Philippe CHIMIER* et Stéphanie RAUX**

La nécropole du “Chemin du Plessis” : une nouvelle découverte sur l’agglomération antique de Neung-sur-Beuvron (Loir-et-cher)

“LE CHEMIN DU PLESSIS”.
A NEWLY DISCOVERED CEMETERY OF THE ROMAN TOWN
OF NEUNG-SUR-BEUVRON (LOIR-ET-CHER)

Mots-clés : Agglomération secondaire, Céramiques, Crématations, Haut-Empire, Nécropole, Topographie urbaine.

Keywords : *Small town, Pottery, Cremations, Early Empire, Cemetery, Urban topography.*

Résumé : La nécropole antique du “Chemin du Plessis” de l’agglomération de Neung-sur-Beuvron a été repérée lors d’une évaluation archéologique. Les données issues de cette opération apportent des renseignements sur les pratiques funéraires, l’organisation de la nécropole et sur la topographie urbaine du site antique de Neung.

Abstract : *The antique cemetery of “Le Chemin du Plessis” in the agglomeration of Neung-sur-Beuvron has been discovered after an archaeological survey. The data resulting from this operation provides information about the funerary practices, the layout of the cemetery and the urban topography of the antique site of Neung.*

* INRAP, UMR 6173 CITERES, Archéologie et Territoires, Tours.

** INRAP, UMR 5140, Archéologies des Sociétés Méditerranéennes, Montpellier-Lattes.

Les traductions en anglais ont été assurées par A. Axworthy et M. Greene. Qu’elles en soient remerciées ici.

PRÉSENTATION DU SITE

1. NEUNG-SUR-BEUVRON,
UNE AGGLOMÉRATION SECONDAIRE
ANTIQUE D'ORIGINE PROTOHISTORIQUE
2. LA NÉCROPOLE DU "CHEMIN DU PLESSIS"
 - 2.1. Présentation du site
 - 2.2. Le mobilier céramique
 - 2.3. Quelques éléments d'information
sur la nécropole
3. UNE CONTRIBUTION À LA CONNAISSANCE
DE LA TOPOGRAPHIE ANTIQUE
DE L'AGGLOMÉRATION DE NEUNG

■ BIBLIOGRAPHIE

À l'occasion d'une opération d'évaluation archéologique, une nécropole gallo-romaine a été mise au jour à Neung-sur-Beuvron (Loir-et-Cher). Il s'agit du deuxième espace funéraire attesté à Neung, agglomération secondaire antique située aux confins des territoires carnute et biturige (CHIMIER, RAUX, NEURY 2002).

1. NEUNG-SUR-BEUVRON, UNE AGGLOMÉRATION SECONDAIRE ANTIQUE D'ORIGINE PROTOHISTORIQUE

Le site de l'agglomération protohistorique et antique de Neung-sur-Beuvron, identifié au *Noviodunum Biturigum* de César, occupe au minimum 25 ha, à la confluence du Beuvron et de la Tharonne (Fig. 1).

La ville se compose de deux quartiers principaux : le site de l'*oppidum* gaulois, occupé en continu de la Protohistoire à nos jours, et l'extension romaine du Bourg-Neuf, sur la rive nord de la Tharonne (DELÉTANG 1999 : 172). Les limites de l'espace bâti sont mal connues. Il semble que le rempart gaulois marque la limite de la ville sur le site de l'*oppidum*, pour la Protohistoire comme pour l'Antiquité. Une série de diagnostics récents et les observations des XIX^e et XX^e s. permettent

de déterminer l'extension du quartier gallo-romain du Bourg-Neuf. L'organisation générale de la ville n'est pas connue ; aucune donnée ne se réfère au schéma urbain.

Le quartier du Bourg-Neuf se développe au nord de la Tharonne, le long de la voie supposée vers Blois, ainsi qu'en partie le long de celle vers Orléans. D'après les informations issues des observations des XIX^e et XX^e s., il semble que le cœur de l'occupation se situe à l'angle de la rue du 11 novembre (Route Départementale n° 923) et de la route de Villebourgeon (Route Départementale n° 2) (DELÉTANG 1999).

Le quartier présente des caractéristiques urbaines avérées, mises en évidence par une stratification importante et continue, correspondant à l'espace bâti antique. Cette stratification a été reconnue à travers certaines observations anciennes, mettant en évidence une grande densité de structures (DELÉTANG 1999 : 172) ; elle a été confirmée par les fouilles ou observations récentes (CHIMIER *et al.* 2005).

Les limites de l'espace bâti antique sont maintenant bien établies pour cette zone de la ville, à travers la position des nécropoles et la nature des vestiges mis au jour lors des évaluations archéologiques (CHIMIER, RAUX, NEURY 2002 ; CHIMIER *et al.* 2005).

Le terrain évalué se situe au nord ouest de l'agglomération antique, au bord de l'actuelle route de Blois (RD 923). Deux objectifs ont guidé l'intervention. Il s'agissait d'une part de mieux cerner les limites de la ville dans ce secteur et d'autre part de mettre en évidence l'éventuel axe antique Neung-*Noviodunum* – Blois qui peut correspondre à l'actuelle RD 923.

2. LA NÉCROPOLE DU "CHEMIN DU PLESSIS"

2.1. Présentation du site

Le site a été découvert en septembre 2002, l'évaluation archéologique réalisée par sondages en tranchées. Quatre-vingt structures ou indices de structures archéologiques ont été mis au jour dont 76 peuvent se rapporter aux sépultures (Fig. 2). L'examen de la céramique montre que l'ensemble des éléments étudiés est chronologiquement homogène.

Les structures se concentrent dans la partie nord de l'emprise de l'aménagement, le long du Chemin rural du Plessis et elles occupent une surface d'environ 1 200 m². Le contexte géologique (Sables de Sologne) n'a pas permis une bonne lecture du décapage : les creusements n'étaient ainsi pas visibles et les structures

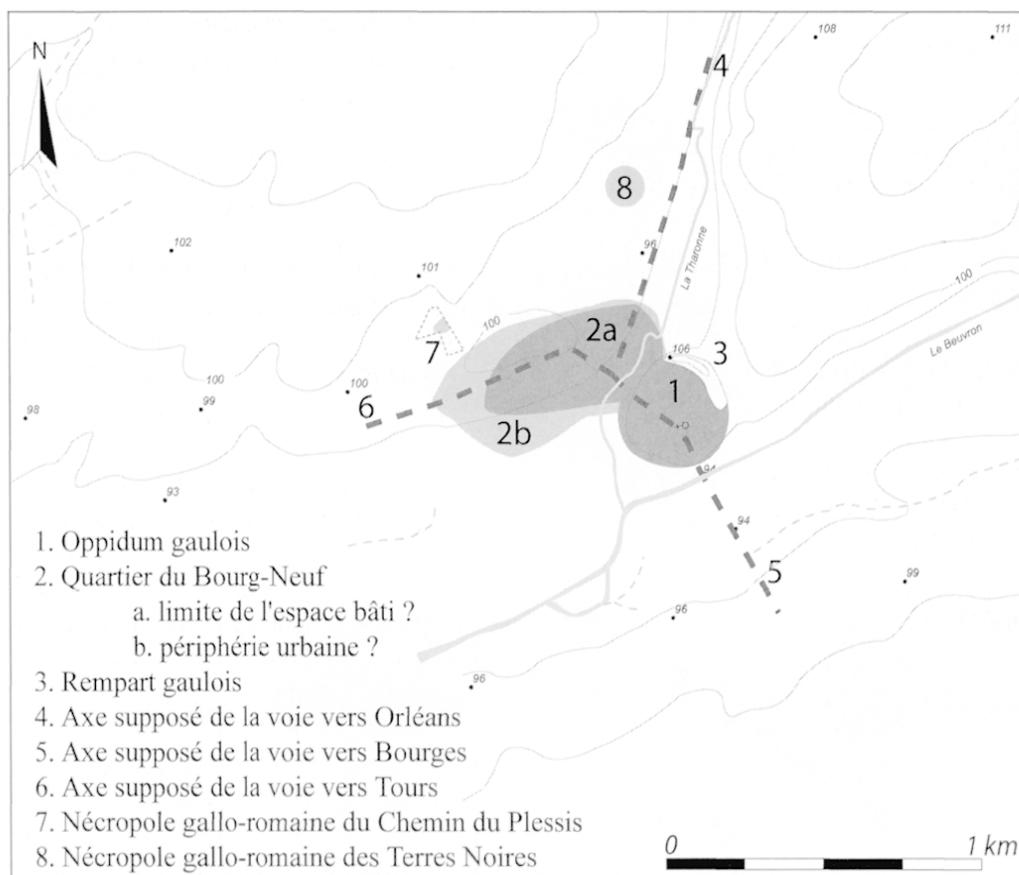


Fig. 1 : Neung-sur-Beuvron. Bilan des connaissances archéologiques.

archéologiques n'ont été détectées que par la présence de mobilier. Aucun reste humain n'a été retrouvé, l'identification du site comme nécropole repose uniquement sur la présence de dépôts de vases et sur leur organisation.

Quarante-cinq vases ou fragments de vases en céramique ont été mis au jour dans les sondages, sans qu'aucune fosse d'implantation n'ait pu être mise en évidence. Il s'agit manifestement d'urnes cinéraires ou de dépôts funéraires. Les structures ont été nettoyées et identifiées, seules deux céramiques ont été prélevées. Aucun autre vestige n'a été fouillé : le site a été protégé lors de l'aménagement du secteur. Seuls les tessons déplacés par la pelle mécanique ont été prélevés et étudiés.

Trente-et-un "indices de structure archéologique" sont associés aux céramiques. Il s'agit d'une part de tessons isolés qui ne correspondaient pas à une céramique entière après nettoyage mais dont certains indices (position verticale, etc.) permettaient de supposer la présence d'une structure archéologique. D'autre part des amas de fragments de terres cuites architecturales ont été mis au jour. Ces éléments n'ont pas été fouillés.

Ils semblent cependant liés à la nécropole (fosses, signalisation de sépultures?) : aucun d'entre eux n'a été mis en évidence hors de l'emprise du cimetière. Les céramiques mises au jour sont groupées, et cette organisation correspond sans doute aux sépultures proprement dites : urnes et dépôts. Ces groupements sont eux-mêmes concentrés en ensembles plus vastes, laissant entre eux des zones non occupées.

Seuls le tronçon de fossé F086 et la fosse F070 ont livré un comblement cendré. Les sépultures en étaient dépourvues.

Le diagnostic n'a pas permis de caractériser les autres structures. La présence de fosses est fréquente au sein des cimetières à incinérations ("fosses à cendres") et les poteaux peuvent attester des bâtiments liés à la nécropole. Le fossé pourrait correspondre à une limite de celle-ci. Il n'était nettement visible que lorsque son comblement était cendré. Sa continuité ou d'autres fossés ont pu ne pas être vus dans d'autres tranchées.

La proximité des fosses et du fossé avec les incinérations et l'organisation spatiale de l'ensemble permet de proposer l'hypothèse de structures associées à



Fig. 2 : Plan général (1/1000°). 1- Limites d'emprise de l'évaluation; 2 - Tranchées; 3 - Nécropole à incinération; 4 - Structures archéologiques antiques; 5 - Structures archéologiques modernes.

la nécropole. La présence de mobilier antique issu du fossé étaye cette hypothèse même si la céramique peut être résiduelle.

2.2. Le mobilier céramique (Fig. 3)

L'ensemble du mobilier céramique identifié du point de vue typologique se réfère aux productions rencontrées au cours du II^e s. et au début du III^e s. ap. J.-C.

Le répertoire des formes semble relativement restreint : on note en particulier la présence de cruches ou d'amphores, de marmites ou urnes, d'une assiette, d'une jatte tripode à bord rentrant et d'une jarre à panse carénée.

Les cruches paraissent le plus souvent tronquées, la partie inférieure étant réutilisée dans un but funéraire. Deux bords sont néanmoins présents :

- l'un (Fig. 3, n° 7), appartenant à la structure F053, se rapporte à une amphore de production régionale comparable au type Sellès 1539.1 (SELLÈS 2001), qui se rencontre à Chartres de la fin du II^e au milieu du III^e s. de n. è. ;
- l'autre (Fig. 3, n° 13), appartenant à la structure F082, est identique aux cruches de type Sellès 2411 (SELLÈS 2001), courantes dans les contextes chartrains du II^e et du début du III^e s. ap. J.-C.

Les lèvres de marmites ou urnes (Fig. 3, n° 2, 5, et 8) offrent des morphologies similaires à celles rencontrées sur le site proche de Gy-en-Sologne "Le Grand Saulé", dans un contexte de la fin du II^e et de la première moitié du III^e s. ap. J.-C. (CHAMBON 2002).

L'assiette (F031) est produite en céramique commune à pâte sombre et surface engobée lustrée (Fig. 3, n° 4). Sa surface très dégradée indique une exposition au feu. Ce type d'assiette à bord oblique, à fond plat (ou parfois tripode) apparaît au cours de la deuxième moitié du II^e s. et se rencontre fréquemment au début du III^e s. ap. J.-C. (CHAMBON 2001 et la publication du site des "Mahis" à Gy-en-Sologne dans le présent volume).

La jatte tripode (Fig. 3, n° 3) prélevée au sein de la structure F028 est archéologiquement complète mais un pied et la majeure partie du bord manquent. Ce vase a vraisemblablement été déposé cassé, devenu impropre à son utilisation domestique primaire. Il correspond au type Sellès 808 (SELLÈS 2001), fréquent dans les contextes de la fin du II^e s. On note également la présence d'individus similaires sur le site de Gy-en-Sologne "Les Mahis", dans un contexte de la deuxième moitié du II^e s. (CHAMBON 2001 et la publication dans le présent volume).

La jarre ou jatte à panse carénée prélevée au sein de la structure F013 (Fig. 3, n° 1) pourrait constituer une variante des types Sellès 645 et 646 (SELLÈS 2001), datés de la fin du II^e et de la première moitié du III^e s. ap. J.-C. Ce vase présente un profil archéologique complet, bien que le fond et une partie de la lèvre et du col soient absents. Le fond porte des traces de rubéfaction dues à l'action du feu : elles résultent vraisemblablement de l'utilisation de ce récipient en contexte domestique avant dépôt.

Pour les autres structures, seul le fossé F086 a livré du mobilier céramique de la période gallo-romaine. Il s'agit d'un fragment de panse d'amphore de Bétique de type Dressel 20. L'importation de ces amphores à huile couvre une large fourchette chronologique, du I^{er} au III^e s. ap. J.-C.

2.3. Quelques éléments d'information sur la nécropole

La comparaison du gisement de Neung-sur-Beuvron avec la nécropole à incinérations gallo-romaine fouillée sur la commune de Gy-en-Sologne (COUDERC 2001 et la publication du site dans le présent volume) et celle du site du "Grand Saulé", sur la même commune (JOLY 2002) montrent une similitude entre les formes de céramique représentées (cruches, amphores, jattes tripodes) et leur association en contexte funéraire : les cruches, tronquées de manière quasi systématique, constituent les récipients cinéraires proprement dits, tandis que les autres formes, le plus souvent des vases cassés avant enfouissement, correspondent à des offrandes. Des exemples de cruches tronquées réutilisées comme urnes sont aussi attestés à Baugy-Alléans (Cher : FONTVIELLE 1987 : 130). Cette pratique est aussi avérée pour le reste de la Gaule (exemples de Roanne, Loire : VAGINAY 1987 : 110 et de Vatteville-la-Rue, Seine-Maritime : LEQUOY 1987 : 58-59). L'exemple du groupement de vases F029, F030 et F031 pourrait ainsi correspondre à une sépulture.

Les concentrations de céramiques ou de groupes de céramiques sont sans doute volontaires : elles témoignent certainement de regroupements de sépultures. Ce type d'organisation a souvent été relevé pour les nécropoles à incinérations et pourrait correspondre à des "concessions" familiales ou sociales (BÉRAUD, GÉBARA 1987 : 29 ; GALLIOU 1989 : 34 ; TRANOY 2000 : 117 et l'exemple de Lyon "La Favorite" : TRANOY 1997 : 43).

La quasi-absence d'ossements ou de cendres peut être imputée à l'acidité du sol ou à un lessivage important des niveaux superficiels, sans que l'on ne puisse exclure certaines pratiques funéraires (cf. VERNHET 1987 : 89, discussion).

3. UNE CONTRIBUTION À LA CONNAISSANCE DE LA TOPOGRAPHIE ANTIQUE D'AGGLOMÉRATION DE NEUNG

La nécropole à incinérations se développe longitudinalement le long d'un axe N/E-S/O. Si les données disponibles ne permettent pas encore d'analyse spatiale, on notera que le fossé et les trous de poteaux sont en périphérie immédiate du cimetière. Le fossé pourrait ainsi correspondre à une limite de l'espace funéraire. Les nécropoles peuvent être bordées de fossés ou de murets, aménagés en continu ou non. C'est le cas du monde rural (cf. les exemples développés dans FERDIÈRE 1993 et les exemples régionaux

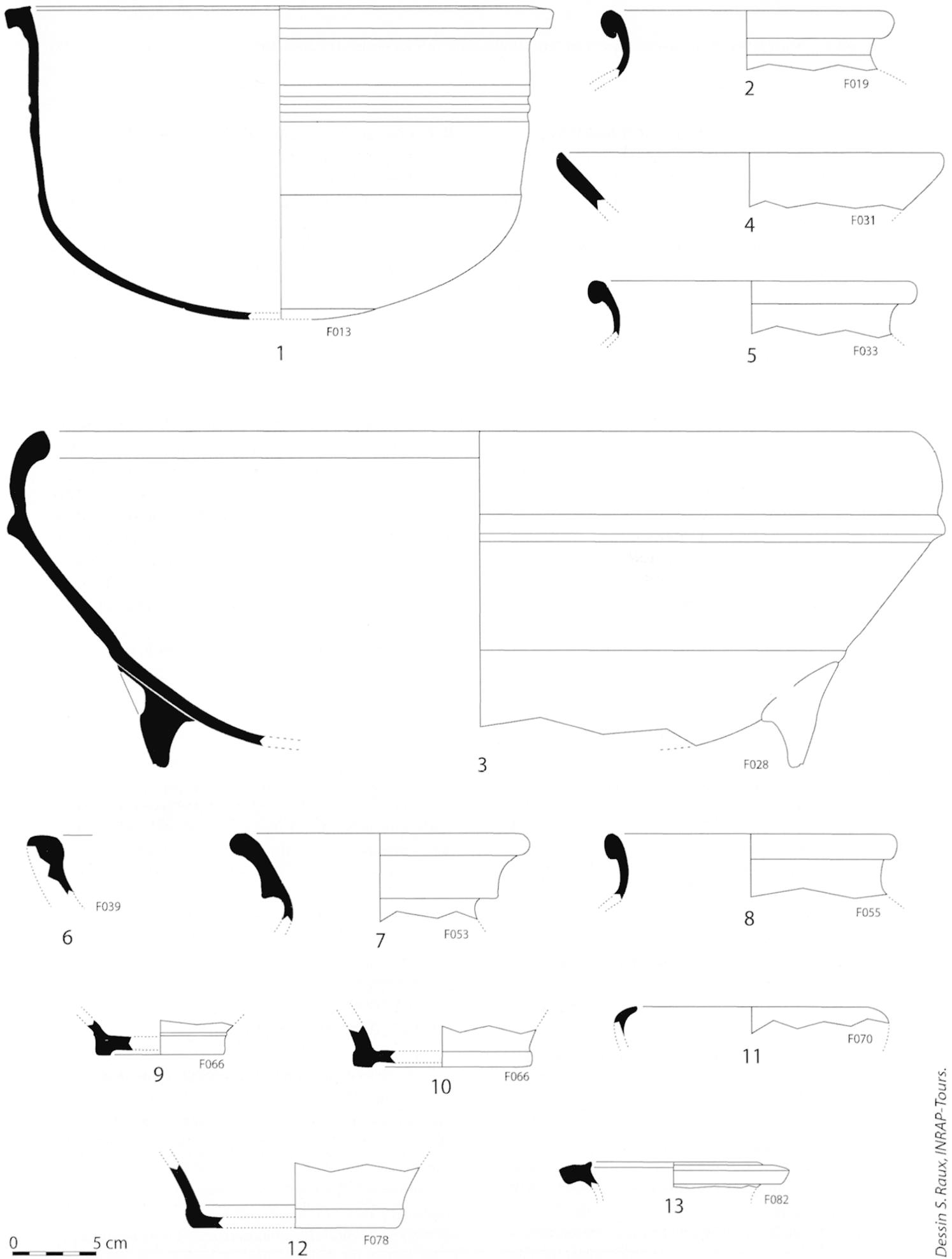


Fig. 3 : Mobilier céramique de la nécropole à incinération.

de Gy-en-Sologne "Les Mahis" : COUDERC 2001 : 53 ; de Bourges "Lazenay" : TROADEC 1994, AUGIER, MOIRIN 2001). Les exemples sont plus rares pour les agglomérations, même s'ils semblent plus fréquents en Gaule du nord (LEVEAU 1987 : 15 ; BEL *et al.* 2002 : 21 et les exemples de Vatteville-la-Rue : LEQUOY 1987 ; de Saint-Marcel-Argentomagus "Le Champ de l'Image" : ALLAIN, FAUDUET, TUFFREAU-LIBRE 1992 : 28, 33 ; de Chartres "Saint-Barthélémy" : JOLY, GARDAIS 1994 : 41, SELLES *et al.* 2005 : 306). Cependant, peu de nécropoles urbaines ont été fouillées exhaustivement et aucune dans les agglomérations secondaires antiques de la région Centre.

Les poteaux, s'ils correspondent à des bâtiments en phase avec la nécropole, peuvent attester des constructions plus ou moins directement liées au site : enclos, limites parcellaires internes, *ustrina* et autres structures annexes (GALLIOU 1989 : 35 ; TRANOY 2000 : 117).

Les nécropoles urbaines sont installées en périphérie des villes ; c'est le cas à Neung : la nécropole du "Chemin du Plessis" est localisée au nord-ouest de l'agglomération, à une cinquantaine de mètres des dernières zones urbanisées. Les accès antiques de Neung-*Noviodunum* ne sont que supposés, mais les

tracés des actuelles routes de Blois et La Marolle-en-Sologne pourraient correspondre aux axes gallo-romains vers Blois et Beaugency (DELÉTANG 1999 : 172). L'orientation de la nécropole du "Chemin du Plessis" est sensiblement parallèle à l'axe Neung – Blois. Le cimetière pourrait s'aligner le long de la voie elle-même, qui n'aurait alors pas été reconnue lors du diagnostic. Il pourrait aussi avoir été implanté le long d'un diverticule destiné à sa propre desserte. De telles "voies funéraires" ont été mises en évidence sur d'autres sites (BÉRAUD, GÉBARA 1987 : 28 ; voir aussi discussion et les exemples cités *in* : GALLIOU 1989 : 35).

Bien que des exemples d'incinérations tardives soient connus et que la pratique de l'inhumation existe dès le Haut-Empire (GEORGES 2000 : 11 ; TRANOY 2000 : 128-129 ; et les publications des nécropoles d'Esvres et de Tavant dans ce volume...), le changement de pratique funéraire constitue un des marqueurs culturels distinguant le Haut du Bas-Empire, au moins en ce qui concerne les cimetières urbains. La datation II^e s. – début du III^e s. pour les céramiques de la nécropole du "Chemin du Plessis", si son homogénéité se confirme, permet d'évoquer une nécropole ou une partie de nécropole à incinérations tardive.

BIBLIOGRAPHIE

ALLAIN, FAUDUET, TUFFREAU-LIBRE 1992

Allain J., Fauduet I., Tuffreau-Libre M. – *La nécropole gallo-romaine du champ de l'image à Argentomagus (Saint-Marcel, Indre)*, Mémoire I du musée d'Argentomagus, 3^e suppl. à la RACF, Saint-Marcel.

AUGIER, MOIRIN 2001

Augier L., Moirin A. – Des tombes laténiennes à l'origine d'une nécropole antique. La fouille du Chemin de la Rotée, 1991-1997, *in* : Buschenschutz O., Ralston I., *L'occupation de l'âge du Fer dans la vallée de l'Auron à Bourges*, 22^e suppl. à la RACF, Tours, FÉCAC, Ville de Bourges : 27-38.

BELLETT *et al.* 1999

Bellet M.-E. *et al.* (dir.) – *Agglomérations secondaires antiques en Région Centre*, 17^e suppl. à la RACF, Tours.

BÉRAUD, GÉBARA 1987

Béraud I., Gébara C. – Les nécropoles de Fréjus, *in* : LASFARGUES 1987 : 25-33.

CHAMBON 2001

Chambon M.-P. – Le mobilier céramique, *in* : COUDERC *et al.* 2001 : 34-41.

CHAMBON 2002

Chambon M.-P. – Le mobilier céramique, *in* : JOLY *et al.* 2002 : 11-22.

COUDERC *et al.* 2001

Couderc A., Chambon M.-P., Moirin A., Musch J., Pluton S., Poirier P. – *La nécropole à incinérations gallo-romaines des "Mahis". Gy-en-Sologne (Loir-et-Cher)*, DFS, Tours, INRAP, SRA Centre, consultable à la DRAC du Centre.

CHIMIER *et al.* 2005

Chimier J.-Ph., Chambon M.-P., Juge P., Giry K., Liard M., Poupon F. – *Neung-sur-Beuvron (Loir-et-Cher), "Rue du 11 novembre", parcelle A 386*, rapport d'évaluation archéologique, Tours, INRAP, SRA Centre, consultable à la DRAC du Centre.

CHIMIER, RAUX, NEURY 2002

Chimier J.-Ph., Raux S., Neury P. – *Commune de Neung-sur-Beuvron (Loir-et-Cher), Chemin rural du Plessis*, rapport d'évaluation archéologique, Tours, INRAP, SRA Centre, consultable à la DRAC du Centre.

DELÉTANG 1999

Delétang H. – Neung-sur-Beuvron (Loir-et-Cher), *in* : BELLET *et al.* 1999 : 167-174.

FERDIÈRE 1993

Ferdrière A. (dir.) – *Monde des morts, monde des vivants en Gaule rurale*, Actes du Colloque ARCHEA/AGÉR (Orléans, 7-9 février 1992), 6^e suppl. à la RACF, Tours.

FONTVIELLE 1987

Fontvielle M.-E. – Nécropole à incinération d'Alléans à Baugy (Cher), *in* : LASFARGUES 1987 : 129-134.

GALLIOU 1989

Galliou P. – *Les tombes romaines d'Armorique. Essai de sociologie et d'économie de la mort*, DAF 17, Paris, MSH.

GEORGES 2000

Georges P. – La crémation à l'époque romaine : une autre façon d'inhumer, *Transition*, 24, 1 : 10-13.

JOLY *et al.* 2002

Joly S., Chambon M.-P., Marsollier B., Musch J., Souquet-Leroy I. – *L'établissement antique du "Grand Saulé" à Gy-en-Sologne (Loir-et-Cher)*, DFS, Tours, INRAP, SRA Centre, consultable à la DRAC du Centre.

JOLY, GARDAIS 1994

Joly D., Gardais C. – Chartres, rue Saint-Barthélémy, *Bilan scientifique*, 1994, DRAC du Centre, Orléans : 41-43.

LASFARGUES 1987

Lasfargues J. (dir.) – *Nécropoles à incinération du Haut-Empire*, actes de la table-ronde de Lyon (30 et 31 mai 1986), Lyon, Rapports archéologiques préliminaires de la Région Rhône-Alpes.

LEQUOY 1987

Lequoy M.-C. – La nécropole gallo-romaine de Vatteville-la-Rue (Forêt de Brotonne – Les Landes – Seine-Maritime), *in* : LASFARGUES 1987 : 55-68.

LEVEAU 1987

Leveau Ph. – Le problème de l'organisation de l'espace funéraire dans les nécropoles romaines, *in* : LASFARGUES 1987 : 15-17.

SELLÈS 2001

Sellès H. – *Céramiques gallo-romaines à Chartres et en Pays Charnute*, Catalogue typologique, 16^e suppl. à la RACF, Tours.

SELLÈS *et al.* 2005

Sellès H., Joly H. (coll.), Morzadec H. (coll.) – Céramiques du Bas-Empire en Eure-et-Loire : l'apport des nécropoles de Chartres et du Boullay-Thierry, *Actes du colloque de Blois*, SFÉCAG.

TRANOY 2000

Tranoy L. – La mort en Gaule romaine, *in* : CRUBÉZY E. *et al.*, *Archéologie funéraire*, coll. "Archéologiques", Paris, Errance : 105-154.

TRANOY 1987

Tranoy L. – La nécropole de la Favorite à Lyon, *in* : LASFARGUES 1987 : 43-54.

TROADEC 1994

Troadec J. – Bourges. Lazenay, *BSR 1994*, DRAC Centre, Orléans : 26-29.

VAGINAY 1987

Vaginay M. – Nécropoles gauloises ou gallo-romaines du département de la Loire, *in* : LASFARGUES 1987 : 109-113.

VERHNET 1987

Verhnet A. – La Nécropole de la Vayssièrre à l'Hospitalet-du-Larzac, *in* : LASFARGUES 1987 : 87-91.